



Erreur sur salaire a mon avantage

Par **ninie**, le **06/04/2009** à **09:48**

Bonjour, j'aimerais avoir des renseignements sur mon cas. Je vous explique : en octobre on m'a appelé pour un CDD de un an j'ai donc accepté. Depuis le mois de novembre je travaille toujours dans la même entreprise jusqu'à il y a quelques jours je croyais avoir signé mon contrat de 1 an à force de me le répéter et qu'ils me le disent mais je ne l'ai jamais signé juste un CDD à répétition. Je me suis étonné d'apprendre que l'on m'avait remplacé sans m'en informer je l'ai appris la veille où je croyais travailler et l'on m'a dit que je ne travaillais pas comme convenu et que l'on m'avait remplacé. Je les ai appelés pour avoir des explications ils m'ont simplement dit que j'avais un contrat d'aide soignant que je devais comprendre mais qu'ils me donneraient un remplacement jusqu'à ce que j'aie accepté puisque j'avais besoin d'argent. Mais en relisant mon contrat sur un de mon salaire mensuel est pas correct. Je voudrais savoir si je suis en droit de réclamer l'argent encaissé équivalent à une année de salaire qu'ils auront dû me payer en CDD comme ce qui était convenu. Je précise que c'est un avenant. Je ne sais pas si ça a de l'importance. Je vous remercie d'avance.